

BILAN DE COMPÉTENCES OFFRE EQUILIBRE

Organisme de formation : **CréatiVCoach**

Formation animée par : **Sophie Beaufour**

L'accompagnement "**ÉQUILIBRE**" vous est dédié si vous êtes conscient de vos émotions, avez traversé une période difficile, et ressentez le besoin de vous accorder du temps. Vous souhaitez réexaminer votre vie professionnelle et personnelle, et vous voulez prendre le temps de développer un projet qui a du sens pour vous. Cet accompagnement personnalisé et renforcé se concentre à la fois sur l'exploration de vos traits de personnalité, de vos aspirations et de vos compétences, ainsi que sur la concrétisation de vos objectifs professionnels définis.

Objectif :

- Permettre au bénéficiaire d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles, ses aptitudes et ses motivations
- Définir son projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation
- Utiliser ses atouts comme un moyen de négociation pour un emploi, une formation ou une évolution de carrière

Durée :

24 heures réparties sur 3 à 4 mois environ, il s'agit d'entretiens individuels variante 1h30 à 2H00 selon les phases du bilan. Plus, rendez vous de remise de synthèse et 2 rendez vous de suivi à la mise en place du projet professionnel (à 3 mois et 6 mois).

Public :

Toute personne active, notamment :

- Les salariés du secteur privé, ainsi que les travailleurs indépendants,
- Les demandeurs d'emploi : la demande doit être faite auprès de France Travail, de l'APEC ou de Cap emploi ;
- Les agents du secteur public (fonctionnaires, agents non titulaires, etc.) : textes spécifiques mais dans des conditions similaires aux salariés ;
- Tout autre titulaire de compte personnel de formation (CPF)

Prérequis :

Toute personne majeur en réflexion sur son parcours professionnel
Savoir parler et écrire le français

Méthode pédagogique :

A l'issue d'un entretien préalable gratuit sur RDV, le consultant suit une méthodologie en 3 phases : Phase préliminaire - Phase d'investigation - Phase de conclusion Méthode utilisant des entretiens et des tests, exercices appropriés, des investigations sur les compétences personnelles et professionnelles, les motivations pour le changement, l'élaboration et l'étude d'hypothèses d'évolution professionnelle et de parcours de formation.

Moyens pédagogiques :

- Parcours intégralement personnalisé et individuel
- L'inventaire de l'expérience professionnelle
- L'inventaire des comportements (test psychométriques, RIASEC, EMOTIONS)
- L'inventaire des valeurs personnelles (Questionnaire, arbre de vie, Blason)
- Le questionnaire du 360°
- L'analyse des pistes professionnelles
- L'inventaire des motifs de satisfaction et des contraintes
- L'IKIGAI
- Le SWOT
- La tenue d'enquêtes directes auprès des professionnels
- Document de synthèse finale avec plan d'actions pour un objectif SMART
- **Les +++ accompagnement Intelligence Emotionnelle (Renforcer les compétences en intelligence émotionnelle pour favoriser des relations interpersonnelles positives + Inclus des séances de Codéveloppement**

Déontologie :

Respect du consentement libre et éclairé du bénéficiaire, au secret professionnel et à la confidentialité des échanges. La démarche de bilan de compétences s'inscrit dans une obligation de moyens.

Nombre de participants :

Un seul participant

Modalités d'évaluation & de suivi :

Remise d'une synthèse écrite avec plan d'actions en fin de bilan en accord avec le bénéficiaire Questionnaire de satisfaction à chaud en fin de bilan et debriefing à froid dans les 6 mois suivants le bilan Entretien de suivi proposé dans les 6 mois suivant la fin de la prestation

Indicateurs de performance :

Au 03/2024 : 4,9/5 des bénéficiaires qui ont répondu sont très satisfaits de leur bilan de compétences .

Financements :

CPF, Plan de développement des compétences, France travail (AIF) et financement personnel

TARIF :

24h00 d'accompagnement à **2350 Euros** nets de TVA (Organisme de formation non soumis à TVA)

Pour 10 séances de 2h à 10/15 jours d'intervalles + 2h d'entretien final avec remise de la synthèse + 1h00 de suivi à 3 mois et à 6 mois.

(La durée du travail personnel dépend de l'engagement de chacun).

Pour tout report de séance prévenir 48h à l'avance.

Un décret du 29 avril 2024 fixe de nouvelles obligations pour l'utilisation du CPF à compter du 2 mai 2024. Une participation forfaitaire obligatoire de 100 € est mise en place pour les personnes souhaitant utiliser leur compte personnel de formation. (Sauf pour les demandeurs d'emploi)

Accompagnement individuel, présentiel et/ou distanciel (TEAMS /ZOOM),
Utilisation d'un échange personnalisé via NOTION

Le bilan de compétences peut être réalisé sur le temps de travail avec accord de l'employeur ou hors temps de travail il peut se réaliser en présentiel ou à distance ou mixte

Pour ce qui est du financement il peut se faire en utilisant son CPF compte personnel de formation ou bien à titre personnel la démarche est progressive et basée sur une méthodologie en 3 phases respectant le code de déontologie des bilans de compétences le premier rendez-vous est gratuit pour comprendre votre besoin vous présentez la prestation et répondez à vos questions.

<https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/droit-a-la-formation-et-orientation-professionnelle/bilan-competences>

Les rendez-vous se déroulent : au plus proche de chez vous dans un bureau de coworking ou en distanciel via zoom ou Teams.

Offre ouverte et adaptée aux personnes en situation de handicap (pour plus d'information me contacter sophie.beaufour@gmail.com Tel : 0615206985).

La loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées du 11 février 2005

Information Médiation

Article L612- du Code de la consommation

Tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable du litige qui l'oppose à un professionnel. A cet effet, le professionnel garantit au consommateur le recours effectif à un dispositif de médiation de la consommation.

Plus d'information :
www.creativcoach.fr